

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **23 (1939)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 23<sup>e</sup> ANNÉE

N° 3

JOURNAL D'ÉTUDE  
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Août 1939

*Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50  
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654*

*Multipliez, accumulez vos connaissances et vos moyens.*

*Emerson.*

## LE SANGLIER DANS LE JURA.<sup>(1)</sup>

(SUITE)

1934 (suite). — La "Liberté" de Fribourg, du 20 novembre signale la présence de 5 ou 6 bêtes noires dans la région de la Roche (Zurfluh), en Gruyère. — Vers le 10 décembre un sanglier est signalé près de l'Usine électrique, aux Mélairies, sur Boudry.

La "Feuille d'Avis" de Lausanne du 28 déc. rapportait: „Malgré un hiver, qui jusqu'ici a été d'une douceur exceptionnelle, mercredi 26 oct., aux environs de 16 h., donc en plein jour, un gros sanglier s'est approché du village de Grandcour, à 5,5 km. de Payerne. Plusieurs personnes l'ont vu. Puis ce solitaire, un vieux ♂, a traversé les vergers, longeant presque les maisons, à l'occident du village. Il se dirigea ensuite à petite allure du côté de la forêt de Prahens, en passant à 100 m. d'un laboureur et de ses deux chevaux, puis disparut dans le bois voisin. — Cette bête noire avait déjà été aperçue en terre fribourgeoise, près du hameau de Planches - Forel, par un jeune homme circulant à bicyclette, l'animal avait traversé la route à quelques mètres de sa machine.

Le "Chasseur Allemand" du 25.3.35 publiait sous le titre „Kreuzung zwischen Wild- u. Hausschwein" (croisement entre sanglier ♂ et truie domestique) la communication ci-après: „Dans l'Établissement pénitentiaire bernois de Witzwil<sup>(2)</sup> (Région des lacs - Seeland), où les détenus sont astreints aux travaux agricoles, mettent ainsi en valeur, une étendue de terrain d'environ 1000 ha., l'on pratique en grand l'élevage des porcs et leur engrangement. Cet établissement modèle est situé à l'extrême orientale du lac de Neuchâtel; dans une partie longeant ce lac et plantée de bois blancs (saules, peupliers, aulnes, végétaux ligneux buissonnants) - servant d'écran protecteur contre

1) Voir „Rameau de Sapin" 1939, N° 2, p. 13.

\*2) " " " 1925, N° 2, p. 25 et 26

le soleil et le vent - est installé depuis nombre d'années un vaste enclos en plein air, entouré - d'une haute et forte barrière de treillis métallique se prolongeant jusque dans le lac, le tout semblait devoir retenir les indésirables ; mais un astucieux sanglier mâle força la consigne et pénétra dans l'enclos. L'intrus en profita pour mettre à mal une douzaine de jeunes truies, ce premier attentat se passait en 1921 (commencement de février. Réd.) - Sa mise-bas eut lieu normalement, les cochonnées comptaient aussi un nombre normal de rejetons, mi-cochons de lait et mi-marcassins, soit 8 à 12 têtes par truie. Mais ces cochonnetts étaient faibles, la plupart périrent tôt après leur naissance. L'élevage des survivants se fit avec beaucoup de soins, soit en stabulation dans une étable, soit en plein air en enclos ; malgré les soins l'accroissement était lent, ces métis mettaient le double de temps pour atteindre une grosseur marchande et s'engraisser, que les porcs. Béanmeins l'élevage se poursuivit jusqu'à la 3<sup>e</sup> génération, l'on pensait que la viande des produits métissés aurait une saveur particulière et par conséquent se vendrait plus cher. Ce ne fut point le cas, cette tentative d'élevage dut être abandonnée, les sujets devenant toujours plus faibles, l'établissement fit une perte ronde de Frs. 10000.- Entre temps deux sangliers mâles tentèrent de s'introduire dans l'enclos, mais ils furent abattus."

(Aarberg.)

96.

La "Feuille d'Avis de Béuchâtel" du 7 mars 1928, annonçait en caractères gras : Boucheries Bell. Abattoi, lundi 5 mars, 9 porcs croisés sangliers, provenant de Wittenwil. En vente dans nos succursales au prix du porc.

## OBSERVATIONS 1934 RÉGION CHAUMONT-LA DAME-LIGNIÈRES.

par Chs. Emery.

Fin février, je relève des traces dans la Côte de Chaumont sur Hauteville - Sa Coudre.

Le 27 mars, le long de la limite Sa Coudre - Béuchâtel sur Chaumont je relève de belles traces d'une bande de 5 sangliers. Les traces les plus anciennes datent de 8 jours, d'autres sont de la nuit même.

Le 29 mars, nous trouvons, à l'est du funiculaire, les traces de deux sangliers, des bêtes de deux à quatre ans

Le 8 mai, piste de sanglier dans la gorge du Pilouvi au sud-est de Signières; dans la même région se trouve une autre piste, celle d'un blaireau.

Le 1 juillet, à St Blaise, sur le chemin des Fourches, dès la place de foot-ball jusqu'aux ciblés, je relève dans la boue du chemin les traces de 2 sangliers, empreintes de 6 et 4/5 cm. Ce sont probablement les mêmes bêtes dont nous avons trouvé les traces les 27 et 29 mars.

Le 4 juillet, à l'est de Serroue, au nord-ouest de Signières, en contrebas du crêt de Sonmont, au nord, les sangliers ont bouleversé une trentaine de m<sup>2</sup> de gazon. Le 5 juillet je relève le long de la limite de la forêt de l'Envers (Serroue) quelques boutis; les bêtes venaient de l'ouest. Ces traces, d'après l'état des herbes, doivent dater du mois de juin.

Le 16 juillet, parmi les buissons sous le Grand Chaumont, je trouve de nombreux boutis; les bêtes voyageaient du sud-ouest au nord-est. Ces mêmes bêtes ont retourné les gazon dans le pâturage situé à l'est du Grand Chaumont (Chaumont de Pury).

En juillet les sangliers descendaient régulièrement la région dite l'Amérique (près raides sis à l'est de la Motte-Sordel).

Le 31 juillet, au sud de Chaumont de Coulon (Gd. Chaumont) dans la jeune forêt de sapins, nous découvrons de belles pistes dans les hautes herbes, il y avait probablement des gîtes dans ces lieux, mais je n'ai pas eu le temps de les rechercher.

Dans la nuit du 9 au 10 août les sangliers ont retourné les gazon au pied du bois de l'Envers en Serroue sur Enges. Sabots profonds et étendus.

Le 13 août, dans le bois situé entre Chaumont de Coulon et la Combe d'Enges, nous avons trouvé une bauge de sanglier.

En septembre, le Bulletin de St. Blaise<sup>1</sup> mentionne le passage de sangliers au Villaret s/ St. Blaise où ils ont commis des dégâts.

(à suivre.)

## CAS D'ISABELLINISME.

M. Louis Fattori, préposé à la prise des taupes, sur le territoire de la Commune des Verreries (Suisse), a pris au piège une taupe atteinte d'isabellinisme. L'animal a toute la partie dorsale et le dessous des pattes antérieures de couleur blanche, la face abdominale et le dessous des pattes antérieures d'un roux-marron. Depuis près de 50 années que cet employé communal exerce cette profession de trappeur, c'est la première taupe isabelline qu'il capture. Nous en concluons que cette variété est rare. Ce spécimen avait les yeux noirs.

M. J. Guillermot.

A Travers, le Musée régional de la section „Sociat” du C. J. possède deux spécimens de taupe rousse. Ces taupes ont été capturées à la Bellata, p. Travers, rive droite de la Reuse, en octobre 1911.

H. Payot, prés.

## LES CYGNES DE LA VILLE DE FRIBOURG.

Vers la fin de l'hiver 1937, le gouvernement vaudois fit don, à la ville de Fribourg, d'un couple de cygnes muets, pour animer le lac de Pérolle,<sup>1</sup> très pittoresque, encaissé dans les roches molassiques de la Sarine. Au premier abord cet endroit paraît peu propice au séjour de ces palmipèdes, c'est ce que la suite démontre. - En avril le couple fut transporté, au lac des Joncs<sup>2</sup> près de Châtel-St-Denis, mais au bout d'une quinzaine de jours, les deux cygnes s'enfilarerent et regagnèrent le Séman, à Vevay; et 3 jours après ils se trouvaient à Ouchy, leur lieu d'origine. Avant de les acheminer à nouveau à Fribourg, on eut soin de couper quelques grandes pennes de l'une des ailes du mâle.

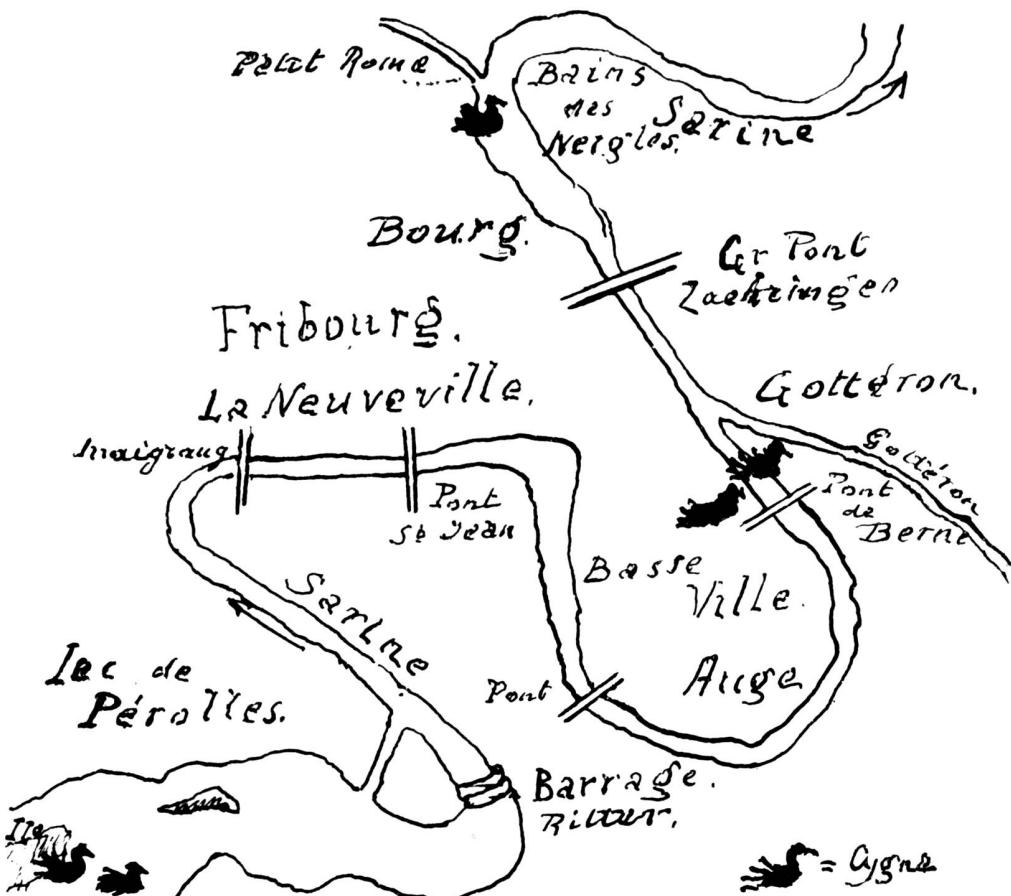
Il y eut une tentative de nidification, sur une île de la Sarine, mais le niveau de l'eau du lac ayant baissé, le nid fut détruit. - Le mâle quitta sa compagne, parcourant 2 km. du cours sinuieux de la rivière et atteignit un endroit nommé „Bain des Beigles” situé à un km. à vol d'oiseau, au nord de la ville; il y séjournait jusqu'en décembre, puis revint au lac de Pérolle, où il retrouva sa compagne. Le couple réuni se tint durant la journée dans le voisinage du „Pont de bois” ou „Pont de Berne” près du Golleron, affluent de la Sarine, où la population, intéressée par leur présence, les nourrit

<sup>1)</sup> Ce lac artificiel créé par l'ingénieur neuchâtelois Guillaume Pittet (1870-75) est formé par un barrage retenant les eaux glaciaires amenées par la Sarine.

abondamment; chaque soir ils regagnent, la Pisciculture, à 2 km. en amont et passent la nuit sur l'îlot du lac de Pérolles et au matin ils se retrouvent dans la Basse-Ville, au quartier de l'Auge.

Le couple, au premier printemps 1938, édifica un nid formé de roseaux accumulés, sur la même île qu'en 1937, et pour la même cause le nid dut être abandonné. Enfin, vers la fin de mai, la couvée d'une nouvelle ponte put être menée à bien.

F.-L<sup>e</sup> Ritter  
Prof. peintre.



## OISEAUX MIGRATEURS.

(SUITE)

1938. - Bergeronnette grise, du 14 au 27 décembre, 2 lavandières errant le long de la rive de la Baie, becquetant à la base des cailloux à demi-immersés et couverts de mousse.

Moineau friguet. du 20 déc. à la mi-janvier 1939 des moineaux friguet migrateurs visitent la mangeoire. - Décembre 25, 26, 27, par forte bise, ciel brumeux, température voisine de - 10°C., de la baie d'Uvernière à l'Evole, j'observe le long de la rive le maintien des canards morillons et milouins (aucun colvert), des foulques et des mouettes rieuses. Canards et foulques sont à proximité du bord, mais en pleines vagues, tandis que les rieuses sont en groupes serrés sur la grève caillouteuse.

1939. - Pinson du nord. - Quelques groupes de ces migrateurs se tiennent dans les parages de Peseux, Corcelles et Uvernière (1 janv. - 25 mars).

Choucas des Tours. - Janvier 5, observé perchés, sur l'un des arbres de la station du tramway à Uvernière 6 choucas; plus loin, dans le ruisseau des Ruaux, pataugent 3 autres individus.

Milan noir. - Mars 3, entre la Coudre et Bauterive, un obs. (M. W. Pompey) - avril 12, 21, obs. personn. Baie.

Bergeronnette grise, rives de la Baie, quelques lavandières de passage, 3 au 6 mars et du 10-11 avril.

Canard morillon, mi-mars, environ une trentaine, baie de l'Evole (M. B. Jordan).

(A suivre)

# LA BAIE D'AUVERNIER<sup>(1)</sup>

## 1876-1930.

(SUITE)

1924. (Suite). Mars 28, un couple se bécquette tout en faisant ses curieuses simagrées (Réserve) - Avril 17 et 28, un ♀ dans la phragmitaie. - Mai 2, même endroit 5 couples, puis disparition jusqu'au commencement de juillet. Au cours de ce mois observé quelques couples accompagné chacun d'un ou de 2 juv. Août et septembre, id. - Octobre 23, vers les Ruaux, 18 à 20 grands grèbes groupés. - Novembre 5 et 12, décembre 10, 15 et 16, compté chaque fois, dans la Baie, une vingtaine d'ind.

1925. Janvier à fin avril, toujours quelques observations. De mai à la mi-Octobre, les grèbes se tiennent cachés dans les roseaux phragmites, ils sont effrayés par les éclats de voix des baigneurs et leurs ébats nautiques. - Octobre 13, dans la Baie une dizaine d'adultes (17 h.), puis à 18 h. sortent des roseaux de la Réserve 19 grèbes (4 ad. et 15 juv. de l'été, 3 sont des poussins encore en duvet, une couvée tardive probablement ; 25, en avant une vingtaine d'ind. avec des foulques. - Novembre et décembre, quelques rares observations.

1926. - Janvier, dans la Baie, 3 ou 4 ind. - Février 4, un grand grèbe au sol ; 24, cri dans la phragmitaie, mais je ne découvre qu'un seul ind. - Mars et avril, quelques-uns en vue. - Mai 21, cri de plusieurs couples dans la roselière. - Juin 4, un seul ind. - juillet 29, un ad. accompagné d'un juv. de la grosseur du poing, duvet encore rangé ; puis en eau libre, 4 juv. à mi-grosseur, plumage gris-uniforme. - Août, même observation - mi-octobre à fin novembre, dans la Baie, petits groupes et individus isolés ; 30, entre Auvernier et les Ruaux, un groupe d'une dizaine, puis, un second comptant 8 ou 9 ind. - Décembre, encore quelques ind.

1927. - Janvier Février, aucune observ. - devant Auvernier compté au moins 80 ind. en migration ; 8, à la limite de la Réserve, une quarantaine de grèbes. - Mars 21, devant Auvernier, 2 couples ; 23, id. 1 couple et 5 ind. avec 2 grèbes costagnous. Avril 7 : Réserve, 1 couple; aux Ruaux, un autre couple ; 14, un ind. seul, dans les roseaux coupés ; 15, idem, 2 couples ; 27, un seul couple. Mai, les grèbes se dissimulent dans les roseaux, pendant la journée. - Fin juin, vers la Station d'essais viticoles 2 couples, l'un avec 3 juv. et l'autre avec 4 juv. ; depuis la voiture du tram il est facile d'observer leurs allées et venues. - juillet 17, au commencement de la matinée 4 juv. devant l'embouchure du Ruz Châtruz (Auvernier) ; 8, 7 juv. devant la Station d'essais viticoles.

1928. - Dans la nuit du 23 au 24 octobre, arrivée de nombreux grèbes migrants dans la Baie.

1929. - Avril 9-13, cri des grands grèbes dans la roselière de la Réserve - juin 15, un couple suivi de 3 poussins (R) - 29, cri ad. et juv. - mi-août ; observé dans la Baie, groupes de 8 à 10 grèbes huppés même observation les 13 et 20 septembre. Octobre 3, devant Auvernier, un couple avec 3 juv., à mi-grosseur. - 1930. - Aucune note.

1931. - Janvier 5 au 11, nombreux dans la Baie, sans doute des ind. remontant vers les places de nichée. - Mai 11, cri de quelques ind. dans la Réserve. - Des mi-juillet observé 3 couples avec 2, 3 et 4 juv., de la grosseur du poing. Fin de l'année, quelques rares observations.

1933. - Fin janvier, par forte bise, quelques ind. dans la Baie. - Des la fin de juillet et en août, noté nombreuse grèbes ad. et juv.

1934. - Observations habituelles.

(1) voir "Rameau de Sapin" 1939. N°2. p.17.

1935.- La phragmitaie de la Réserve a abrité 2 ou 3 couples.

1936.- Mai 14, cris des couples nicheurs dans la Réserve.

1937.- Plusieurs couples suivis de 2, 3 ou 4 juv., en août.. Le 13, un juv. à mi-grosseur étendu sur la grève, près de la Station d'essais viticoles, à Auvernier ; 18, à l'embouchure du ruisseau des Allées, un ind. adulte accompagné de 3 juv. à mi-grosseur.

1938.- Dès les premiers jours de juin, cris de grèbes nicheurs dans la phragmitaie de la Réserve ; fin juillet, entre Auvernier et les Ruaux, une femelle grèbe accompagnée d'un poussin. - Août 16, observé une femelle transportant sur son dos 4 juv. encore en duvet.

Ces notes ci-dessus sont la condensation de nos multiples observations recueillies au cours d'une trentaine d'années ; elles montrent que l'espèce du grèbe huppé s'est d'abord installée dans les grandes phragmitaies, vastes prairies palustres s'étendant le long des rives vaudoise et fribourgeoise, pour se fixer en dernier lieu sur la rive neuchâteloise, d'abord près de Bexavoix, à la Pointe du Grain ; puis du côté de la Béroche et enfin dans la roselière de la Baie d'Auvernier ; là, les couples nicheurs sont à leur aise, vivant en parfaite harmonie avec les macraules qui hantent les fourrés de roseaux. - Puis l'homme intervient comme bâtisseur de maisonnettes (habitations pour pêcheurs, garages nautiques, abris pour baigneurs, installation de tir sur pigeons d'argile) ; résultat, beaucoup de va et vient, en trois mots, "trop de bruit" ; les couples nicheurs sont inquiets, leur nombre diminue, la phragmitaie est redevenue déserte !

Sa "Gazette de Zürich" du 13 XII. 33, publiait un article, "Der Haubentaucher als Fischfeind" (le grèbe huppé comme ennemi du poisson), dont nous donnons ci-après une traduction : "Cet ichtyophage est détesté des pêcheurs, qui prétendent que vu leur nombre ces oiseaux causent de grands dommages. Cette assertion est combattue par les protecteurs de la Nature qui la traitent de complètement erronée ou du moins de fortement exagérée, s'appuyant sur les milieux scientifiques. Ainsi, afin de tirer la question au clair, la Direction des finances cantonales du gouvernement zürichois chargea l'Institut zoologique de l'Universität de procéder à une enquête serrée.

Deux chasseurs furent autorisés à tirer un nombre déterminé de grands grèbes ; pour le lac de Zürich, il y eut 20 oiseaux et pour le lac de Pfäffikon seulement 3, 23 grèbes furent livrés à l'Institut de l'Université de Zürich, l'examen des corps dirigé par le prof. Dr Hescheler, des recherches minutieuses faites en toute objectivité permirent d'arriver à la conclusion suivante : la nourriture habituelle du grèbe huppé est le poisson, vengerons, ablettes, perches, petites et moyennes et sa nourriture principale, d'après le contenu de l'estomac des individus tués, est le vengeron. En résumé les poissons capturés par les grèbes constituent la "Blanchaille". L'expert terminait son rapport en faisant remarquer que les dommages causés par les grèbes aux Coregones (Felchen) étaient insignifiants, les proies avalées par ces soi-disant destructeurs, étaient des poissons de surface et non des espèces vivant en eau profonde (bondeille, gralée)."

Le grèbe jougris est de taille moindre que son congénère, "huppé", il est aussi moins commun, mais de passage assez régulier sur notre lac ; il arrive au début de l'automne, ce sont des jeunes de l'année qui se présentent les premiers ; puis les adultes. Il repasse vers fin mars au début d'avril. En plumage de noces le ♂ est reconnaissable à ce que la partie supérieure de la tête est d'un beau noir, ainsi que la partie arrière du haut du cou, une tincte d'un gris-cendré limite la gorge et les joues, encadrées d'un trait blanc ; le cou, sur le devant et sur les côtés est roux-marron. Le signe distinctif de l'espèce est une touffe de plumes noires s'étendant comme une calotte

en arrière et derrière le cou. Richeret très exceptionnel sur notre lac. Se 1 sept. 1911, le Dr Paul Yanga alors à St Aubin me narrait avoir au commencement de l'été, prélevé un œuf, sur les quatre d'une ponte (cet œuf aurait été déposé au musée de Berchâtel).

Le 11 janvier 1914, j'observe un ind. poursuivant une ♀ de grèbe huppé, par plongées successives, il l'oblige à reprendre son vol, la ♀ se pose quelques mètres plus loin et cela recommence, à la fin les deux oiseaux disparaissent.

Tous 14 h. j'observe, le 19 novembre 1924, un bel individu dans le port de l'Ense (Neuch.) Puis, les 24, 27, XI - 10, 11, 19 et 20 XII, deux ind. dans la Baie d'Auvernier.

En compagnie d'une centaine de foulques et d'un castagneux, se tiennent 3 jougris le 9 janvier 1926, vis-à-vis du Sécher. - 23 octobre, dans le port de l'Ense (Neuch.) 4 jougris réunis.

L'espèce suivante est de la taille du jougris, c'est le grèbe oreillard avec la tête et le cou noirs, les plumes de ces deux parties formant par le haut une sorte de huppe et dans la partie inférieure une espèce de collerette. A la hauteur de l'oreille une touffe de plumes allongées d'un beau jaune-roux caractérisent le grèbe à cou noir. Plus nombreuse au moment des passages que le jougris. Ma première observation parfaite de l'espèce date du 4 avril 1909. » Dans l'après-midi j'étais au bord de l'Orbe, à Berne, sous le pont du Kirschfeld, d'où j'observai longuement 7 g. à cou noir, plongeant et replongeant dans le courant, sans s'inquiéter des passants observat. Ils étaient les 7 en parfaît plumage de noces».

En 1910, le 18 mars, 2 ind. dans la Baie. - 1915, 7 mars, à 11 h. un ind. devant Auvernier. - En automne, le Dr Paul Yanga de St Aubin me disait qu'un couple d'oreillards avait niché dans les parages de St Aubin (Beroche) - 1917, octobre 27 et 29, un ind. seul devant Serrières ; novembre 27, 29 et 30, j'observe 3 ind. devant la Viticulture, à Auvernier (je remarque la bande transversale blanche sur l'aile) - fin novembre, un ind. dans la Baie. - 1918, à la mi-octobre, un oreillard près de St-Blaise. - 1920, 15 avril, près de la Signe Ronde, un couple de g. à cou noir, coisinant avec 4 g. huppés ; 3 décembre, 3 ind. p. de Serrières. - 1921, février 8, un ind. vers Serrières. - déc. 7, deux oreillards devant l'embouchure de la Serrière ; 21, un individu isolé dans les mêmes parages.

» Dès que j'eus, dans ma tendre enfance, une vision nette des objets que je pus les distinguer nettement les uns des autres, mes yeux étaient attirés par un oiseau empaillé (comme l'on dit « soit à cette époque, il y a 77 ans) ; cette boule brune, empumée, munie d'un cou, d'une tête plutôt petite et terminée par un bec pointu, portait encore deux yeux à iris rouges, les jambes aplatis se terminaient par un doigt rabougrí placé en arrière et 3 doigts bordés d'une membrane, le doigt du milieu terminé par un ongle aplati à extrémité dentelé. » Voilà comme je décrivais cet oiseau dans l'une de mes premières compositions d'écolier. - L'oiseau en question que je conserve encore comme une relique est resté pour moi, « un ami d'enfance », c'est le plus petit représentant de l'une des 5 espèces de grèbes<sup>(1)</sup>, formant la famille des Podicipidés.<sup>(2)</sup>

Aussi est-ce sans peine que dans ma jeunesse je sus distinguer le grèbe castagneux le long du cours de la Broye, en aval et en amont du Pont de Baudry. Lorsque l'hiver était là, que la Broye était congelée par endroits, l'on voyait les castagneux isolés divaguer en eau peu profonde

(1) La 5ème espèce est le G. cornu, que nous n'avons jamais observé dans la Baie.

(2) Podicipes = pieds au derrière.

pour y chercher leur nourriture, ou se traîner sur les pierres submergées pour fouiller sous leurs bords, cherchant des larves de nérophères, par ex: larves de Ranatres, à l'abdomen terminé par deux longs appendices formant un tube respiratoire - de Gerris ou Hydromèthes que nous nommons „cordonniers“ à cause des mouvements brusques qu'ils exécutaient à la surface de l'eau - de Phryganes ou „maisonnettes“, surnom provenant de ce qu'à l'état larvaire, la bête se loge dans un fourreau fait de fins cailloux agglomérés, ou de débris de feuilles, pétioles, fragments ligneux agglutinés en cylindre, les matériaux employés varient selon l'espèce - de Perles à double queue ou Dame-Jeanne, sobriquet donné par les pêcheurs à la truite, à la nymphe, je ne sais pour quelles raisons - citons encore les larves d'éphémères et les gammes - puce ou crevettes d'eau douce, rentrant dans le menu saisonnier du „petit plongeon.“

Dès le commencement de l'année 1875, je pus observer cet oiseau, tout à mon aise, dans la Baie, alors dans toute sa splendeur, limitée par le chemin des champs, conduisant aux près de Reuse et le Bas des Allées, pas trace de phragmitaires, seulement à quelque distance de la rive ou 5 touffes de juncs agglomérés (junc commun), lesquelles étaient visitées régulièrement par les castagneux hivernant dès leur apparition au début de l'automne à la fin de l'hiver. Leurs randonnées étaient immuables, ces oiseaux avaient un itinéraire déterminé; l'apparition d'un bateau de pêche, seule, pouvait modifier ces allées et venues. - Cette espèce m'a fourni un très grand nombre d'observations, dont j'énumérerai principalement celles qui ont trait à la fréquence de l'espèce, au nombre de ses représentants dans la Baie.

Absent du pays pendant quelques années, mes observations présenteront une solution de continuité, mais dès sept. 1894 j'observe, régulièrement des castagneux hivernant au contour de Rossières, p. Boiraigue; en amont, du pont à Corvet et dans les parages des Abattoirs de Fleurier. - Dès l'automne 1907, mes observations depuis les rives de la Baie sont plus suivies: ma première note est du 2 sept. 1907, j'observe 2 ind. à Pontareuse sur l'Aireuse. - 1908, en automne, plusieurs „grélions“ stationnent dans la Baie. - 1909, même remarque, seulement ils sont errant jusqu'aux Eaucoux, Sennières et Port-Roulant. - 1910, 4 mars, quelques ind. devant Guvernier; 3 avril, un couple en plumage nuptial, Baie; des hivernants les 6, 14, 19 et 26 novembre. - 1911, janvier, Guvernier 18 (1 ex.), 25 (4 ex.); 11 février, 4 ind. les 11 et 26 mars observé 1 ou 2 grélions; 26 mars, un ind. dans la Baie. 2 avril, au contour de la Reuse, à Rossières, 2 ind. - 6 octobre, 2 ex. dans la Baie, en novembre, au même endroit; le 2 (2 ex.), 7 (4 ex.) 11 et 16 (3 ex.); 20 et 30 un seul ind.; les 12 et 17 décembre, 1 ind. - 1912, en janvier, plusieurs grélions stationnent dans la Baie; du 10 février au 1 avril, observé successivement 3, 5, 1, 1 et 2 (Baie). - Octobre 1, vu les 3 premiers migrants et le 21, ils sont 4; en novembre et décembre, 10 observations, chaque fois un seul ind., sauf le dernier jour de l'an, ils se trouvent être deux. - 1913, janvier à mi-février, observé régulièrement soit un seul, soit deux grélions; le 27, nous en comptons un groupe de 5, dans les roseaux phragmites qui ont été coupés, le 6 mars, ils sont six; 24, 2 ind. sont en vue. Ses hivernants paraissent le 10 oct.; et j'en compte 11 au contour de Rossières, sur la Reuse, p. Boiraigue. Pris dans mes nombreuses obsers. dans la Baie, je note chaque fois des grélions.

(A suivre)

## LA PÊCHE ET LA PROTECTION DE LA NATURE.

par Dr Léon Pittet.

### SUITE & FIN

La majorité des pêcheurs l'accusent de manger quotidiennement le tiers ou la moitié de son poids de poissons, mais sans en donner la preuve. Un inspecteur de la pêche a trouvé dans l'estomac et l'œsophage d'un grébe tué par lui-même, quinze ablettes toutes fraîches.

Heimrot, qui mérite une confiance illimitée, dit qu'un grébe soumis à un jeûne prolongé, est parvenu en un jour, à absorber la quantité formidable de 260 gr. d'ablettes, méprisant les vêpres et les rotengles ; après le premier jour d'abondance, son appétit diminue considérablement. Heimrot évalue néanmoins la ration journalière d'un grébe en liberté à 200 gr.

Comment faire accorder ces appréciations si diverses ? Eh bien, en cette occurrence, ce n'est pas difficile. Les grèbes du lac de Zürich ont été tués de bonne heure au printemps, époque où les poissons, les ablettes en particulier, restent cachés dans les profondeurs des eaux, donc difficiles à découvrir et à capturer. Au contraire, l'oiseau de M. Tonga a été tué en été, l'expérience d'Heimrot ayant été faite à la même saison. Si nous acceptons donc la moyenne journalière d'Heimrot de 200 gr. pour la saison chaude, nous sommes en droit de la réduire au moins de la moitié pour l'hiver. L'état d'amincissement des grèbes au printemps démontre la justesse de notre jugement. Par conséquent nous baserons nos calculs sur une ration quotidienne de 150 gr. Une autre manière de calculs nous amène à un résultat identique.

Tous les représentants et en particulier ceux de l'Ornis sont soumis à une règle générale au sujet de la quantité de nourriture nécessaire à leur subsistance ; cette quantité relative diminue avec le poids de l'individu parce que la perte de calories est proportionnelle à la surface du corps et que celle-ci n'augmente pas dans les mêmes proportions que le poids. Ainsi, un de 1 cm. a une surface de  $6 \times 1 \text{ cm}^2 = 6 \text{ cm}^2$  et un autre de 2 cm. de côté soit de 4 cm<sup>2</sup> aura une surface de  $2 \times 2 \times 6 = 24 \text{ cm}^2$ . Dans le premier cas la surface se comporte vis à vis du cube comme 1 à 6, dans le second comme 1 à 3. C'est pour cette raison que les gros oiseaux mangent relativement moins que les petits. Chez nous un seul oiseau, le plus petit, qui pèse 6 gr., arrive à absorber une quantité de nourriture égale à son propre poids. Une mésange charbonnière de 16 gr. ne consomme pas plus que le 60% et un étourneau de 87 gr., pas plus que le 30% de leur poids respectifs. Par conséquent nous estimons avoir le droit de supposer qu'un oiseau aussi parfaitement protégé par un habit imperméable contre les pertes de chaleur, consommant en outre une nourriture d'une valeur nutritive exceptionnellement riche (chair de poisson) ne peut pas avoir besoin d'une ration journalière moyenne qui dépasse la 1/8 partie de son propre poids (1250 gr.)

C'est donc en laissant de côté les insectes, larves (*Aeschna*, *Libellula*, *Ognion*, *Gyrinus*, *Hydrophilus*, *Dytiscus*, *Melolontha*, *Phryganides*, *Chironomus*, *Donacies*), semences de *Scirpus* avalées par les grèbes, mais en considérant l'irrégularité de leur affouillement, la différence de nourriture absorbée en été et en hiver, les résultats des chercheurs (Hofer, Knöpfli) et le principe biologique mentionné que nous attribuons à notre mangeur de petits poissons une ration quotidienne moyenne de 150 gr. De cette façon nos 750 grèbes consommeraient chaque jour 112,5 kg.

sur chaque année 41062 kg. de menu frutin.

A première vue, ce chiffre de 40 tonnes paraît imposant, surtout à celui qui n'a pas étudié les secrets de la biologie d'un grand lac. Aussi, y a-t-il lieu de démontrer sa valeur réelle en déterminant, pour la comparer, la quantité de nourriture requise par l'intéressante et formidable cohorte des poissons carnassiers (brochets, truites, grosses perches, celles-ci censées représenter le quart des perches capturées.) - Selon les statistiques de M. Yanga, on en capture chaque année dans le lac de Neuchâtel 25000 kg. de ces poissons et, selon l'opinion du même expert (lettre du 26.2.30) la réserve de ces poissons contenue dans le lac, peut être évaluée à 5 fois ce chiffre, soit à 125000 kg. Or, cette honorable corporation de gros mangeurs se fait un devoir, pour payer son logement, d'augmenter son poids global de 62500 kg. Comme il faut 12 kg. de poissonnats pour faire un kg. de truite ou de brochet, les tyans du lac requièrent chaque année 750000 kg. de chair de poisson pour faire leur embonpoint. En additionnant la pitance des grèbes, c'est donc 790000 kg. disons 800 tonnes de chair de poisson qu'il nous faut tous les mois pour satisfaire les appétits des ces gros mangeurs. - Où irons-nous les chercher ?

Cette fois encore ce sont les statistiques de la pêche qui nous permettront d'essayer de résoudre le problème.

Sa quantité de poissons blancs (vengerons, vandoises, rotengles, carpes, brèmes, bordelières, à laquelle nous ajoutons les petites perches, supposées constituer les 3/4 du contingent capturé) s'élevait en 1928 à 53000 kg. Comme les Cyprinidés grandissent beaucoup plus lentement que les carnassiers, la réserve du lac doit représenter une valeur 10 à 20 fois plus considérable que la quantité capturée tous les ans (Yanga), soit  $15 \times 53000 \text{ kg.} = 795000 \text{ kg.}$ , disons 800 tonnes. Nous estimons que cette masse est constituée par 320000 individus qui en moyenne pèsent chacun 250 grammes parce que les poids légers et moyens sont beaucoup plus nombreux que les poids lourds. Comme le chiffre sexuel est très rapproché de 100 (Yanga), les 1600000 femelles pondent seulement, vu le grand nombre des individus de petite taille, 5000 œufs chacun, soit un chiffre global de 8 milliards d'œufs chaque année.

Nous supposons que :

les 99,495 % de ces 8 milliards d'œufs,	soit 7.959.600.000 œufs	sont détruits à l'état d'œufs
		ou de larves avant d'atteindre l'âge de 6 mois.
le 0,5 % " "	" "	" 40.000.000 sont détruits à l'état de poissonnats à l'âge de 4 à 24 mois.
le 0,005 % " "	" "	" 400 000 produisent des poissons qui dépassent bien la deuxième année.
100,000 % " "	" "	" 8.000.000.000 d'œufs.

Le contingent qui nous intéresse le plus est celui des poissonnats parce qu'ils doivent servir de nourriture aussi bien aux grèbes qu'aux poissons carnassiers de petite et moyenne grandeur. Pour les satisfaire, nous disposons donc de 40 millions de ces "poissonnats", chacun pouvant peser 12,5 gr. et le contingent extier 500.000 kg. Par conséquent il ne nous manque plus que la bagatelle de 300.000 kg. pour garnir suffisamment la table des carnassiers, ces 300 tonnes ce sont les ablettes qui nous les fourniront. C'est le poisson le mieux connu par tous les "servants de la gaule", qui n'a pas vu les bancs serrés de "sardines" grouiller dans tous les ports et sur tout le littoral. On en trouve aussi en plein lac, quoique moins nombreux. S'il y avait seulement une

, unique sardine \* sur chaque mètre du lac de Beuchaté (215 kg.), leur nombre s'élèverait à plus de 200 millions, pesant un million de kg. Aussi prélevons-nous sur cette rubrique les 300.000 kg. qui nous manquent encore pour nourrir les hôtes du lac en réservant le solde de 700.000 kg. pour la propagation de l'espèce.

Notre bilan est maintenant établi ! Il ne faut toutefois pas comparer ce si-disant bilan avec celui d'une banque parce que beaucoup de chiffres qui constituent la base de l'argumentation, ont été eux-mêmes déterminés par la déduction. Par conséquent leur existence ne peut être que relative. L'auteur a fourni à qui s'y intéresse, le moyen de se faire une idée très générale sur l'économie piscicole et esquisser une image qui ne peut être que rudimentaire et incomplète, de la biologie d'une grande nappe d'eau. Peut-être que les idées dans cette étude, provoqueront la critique de personnes mieux informées et que cette critique servira à des fins utiles.

Certains points intéressants ont été relevés : la quantité de poissons gobés par les grèbes paraît à première vue formidable ; en réalité elle n'atteint à peine la 20<sup>e</sup> partie de celle qui est dévorée annuellement par les poissons carnassiers.

Ensuite, - ceci est de toute importance -, le grèbe capture une catégorie toute différente que le pêcheur. Se premier rencontre en plongeant non pas un poisson isolé, mais presque toujours un groupe d'ablettes ou de vengeons sur lesquels il se précipite. Sequel est attrapé ? Celui qui fait le moins vite, donc le plus faible, le déformé, celui qui est impotent, affecté d'helminthes, de ligules, etc. C'est pour cette raison que les grèbes sont si souvent porteurs de parasites. Que fait le pêcheur ? quand il tend ses filets, il prend le poisson qui est le plus mobile, lequel se porte bien. A l'heure actuelle il attrape les individus qui ont le meilleur appétit, donc les forts en bonne santé, qui, par conséquent devraient être conservés pour la propagation de l'espèce ! Les grèbes sont donc l'officier d'agents sanitaires, en éliminant les estropiés et les malades lesquels sont souvent contagieux. Il nous semble que leurs services n'ont pas été appréciés comme ils le méritent. Un jour viendra où l'on reconnaîtra qu'eux aussi forment un anneau de la grande chaîne biologique forgée par la nature au cours de millions d'années, chaîne dont les enlacements maintiennent l'équilibre naturel lui-même, si intimement lié à l'économie piscicole de tous nos cours et de toutes nos nappes d'eau.

D.E. L.P.

## RESPECTE L'ARBRE.

C'est aux membres de l'enseignement, aux éducateurs d'intéresser les enfants, les générations qui montent aux services que rend la forêt, protectrice du sol, régulatrice des cours d'eaux, génératrice de richesses, âme de nos paysages.

C'est à eux de dénoncer le danger de la disparition de nos forêts qui détruit l'équilibre du climat, modifie le régime des cours d'eau, entrave la sécurité des populations des montagnes et des vallées.

Ce sont les enfants qui doivent glorifier l'arbre en plantant des arbres à l'occasion de chaque fête nationale, patriotique ou religieuse.

Voici quelques pensées propres à se fixer dans la mémoire de l'enfant :

abats, mais replante.

Coupe peu replante beaucoup.

Plante des arbres les arbres t'aideront.

Forêt qui pérît, source qui tarit.

Cent arbres de plus une inondation de moins.

Tu coupes un arbre, c'est ton droit. Plantes-en deux, c'est ton intérêt.

Planter un arbre, c'est faire peu pour avoir beaucoup.

Quand tu serais tenté de blesser un arbre, songe : que l'arbre est la poussière qui soutient ton toit, qu'il est la porte de ta maison, la table où tu travailles.

qu'il est le manche de la bêche avec laquelle tu rennes la terre et les planches qui composent ton bateau.

Il est le lit sur lequel tu te reposes et le bois du berceau du petit enfant.

Il est la chaleur de ton foyer par les fraîches soirées de l'hiver.

Il est l'ombre amicale qui te protège contre le soleil brûlant.

Ses fruits sont le rafraîchissement qui apaise ta soif et ses fleurs sont la beauté de la nature et la joie des yeux.

Un pays sans arbres est menacé par l'ennui, la désolation le guette.

Un pays sans arbres, c'est un visage sans yeux.

Un pays sans arbres, c'est une terre dépourvue de sa purure.

Les beaux arbres font le charme et la poésie de nos paysages.

Amis de la nature, protégez l'arbre.

R.B.

## VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES.

(SUITE)

1932.- Commencement de la floraison de l'*Eranthis hyemalis* (14 janvier) malgré la bise qui souffle souvent ces fleurs se maintiennent jusqu'au 29 février. À cette dernière date, des perce-neige épanouies ont conservé le même aspect depuis la mi-janvier. Plantes sans feuilles, pédoncules des fleurs très courts. - Aux Bassets et au Creux-des-Biches (17 janv.) des promeneurs trouvent quelques petites morilles. Deux ou trois jours plus tard un morille cueille deux minuscules morilles dans une forêt au-dessus de la Ville. Le gel nocturne des dernières nuits n'avait donc pas nui au développement de ces champignons. - Aux Graviers (bord du Doubs) on cueille des perce-neige (20 janv.). - Près du chalet des Sapples (env. 1200 m.) on trouve, le 17, une gentiane printanière fleurie et le 25, des perce-neige en boutons avancés et quelques fleurs épanouies. Au-dessus des Grattes, même jour, observé une touffe de primavère aculee fleurie. À la fin de janvier, l'éléaire fétide est en complète floraison, à la Combe Léonard, sur Roche-Saint.

En date du 28 février, 1932<sup>1)</sup> le Dr Edm. Lardy, de Bèvaix, écrivait au "Rameau de Sapin": Evidemment et depuis mon âge d'adulte je suis un habitant des villes, revenu seulement aux champs depuis 12 ans que j'ai pris une demi-retraite à Bèvaix.

(A suivre)

1) Voir "Rameau de Sapin" 1938, N°4, p. 45